



DECISION DO/SDO/2019 – 009
Fixant la liste d'aptitude opérationnelle des
chefs de site du service départemental
d'incendie et de secours de Seine-et-Marne
pour l'année 2019

Le directeur départemental
du service d'incendie et de secours de Seine-et-Marne,

VU le code général des collectivités territoriales ;

Décide,

Article 1^{er} : Liste d'aptitude opérationnelle.

Liste d'aptitude opérationnelle des Chefs de Site
du SDIS de Seine-et-Marne - Année 2019

Matricule	Grade	Nom	Prénom
11140	Colonel	GAILLARD	Eric
53600	Colonel	PIGNY	Alain
10840	Lieutenant-colonel	BOURGEOIS	Michel
10820	Lieutenant-colonel	CANELLAS	Robert
20460	Lieutenant-colonel	COMAS	Francis
10880	Lieutenant-colonel	DE SAINT MICHEL	Bernard
11750	Lieutenant-colonel	DUPUY	Alain
9690	Lieutenant-colonel	JIDKOFF	Oleg
9300	Lieutenant-colonel	LABAT	Philippe
8750	Lieutenant-colonel	LAUTIER	Philippe
20670	Lieutenant-colonel	LAVENANT	Laurence
16130	Lieutenant-colonel	LECLERC	Christophe
10420	Lieutenant-colonel	LOIZON	Franck
38500	Lieutenant-colonel	MABILLE	Hervé
11760	Lieutenant-colonel	PETIT	Yannick
12150	Lieutenant-colonel	POTIER	Antoine

Matricule	Grade	Nom	Prénom
19900	Lieutenant-colonel	VERSTRAETE	Eddy
8370	Commandant	BROCARD	Patrick
10330	Commandant	DELAVEAU	Patrice

Article 2 : Le tribunal administratif de Melun peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de sa parution au recueil des actes administratifs du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne.

Fait à Melun, le

11 MARS 2019

Le directeur,



Eric FAURE
Contrôleur Général